

# Recette

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188116>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

y a assez longtemps qu'on vous promène, vous.

L'autre se frotte les yeux, aperçoit la place du Flon, à la lumière du gaz, et, après avoir repris ses sens, s'écrie d'un ton furieux : « Vous ne pouvez pas me descendre à Ouchy ! »

Les rires des assistants ne lui permirent pas d'en dire davantage. Il en prit sagement son parti et entra au café voisin, pressé d'éteindre la soif ardente qui le consumait.

---

### Boutades.

Un de nos amis, très superstitieux, causait l'autre jour de ces présages comiques dont les salières renversées, les voyages du vendredi, l'éternuement le matin à jeun, etc., etc., ont le monopole. Voyant quelqu'un sourire, il s'écria :

— Comment, monsieur, vous ne croyez pas à cela ?

— Non, absolument pas !

— Alors cela ne vous fait donc rien d'être treize à table, par exemple ?

— Ah ! si ! cela m'a fait quelque chose ; c'est lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Le métier de pleureuse aux enterrements existe encore dans plusieurs localités.

On demandait à une de ces bonnes femmes comment elle s'y prend pour pleurer des gens qui lui sont parfaitement indifférents.

— Vous vous servez d'oignons, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, monsieur, répond la bonne femme, j'ai bien essayé, mais à la longue, cela donne des maux d'yeux. J'ai un moyen bien meilleur. Je me figure que le mort est une personne à qui je dois, et qui va ressusciter !

On lit dans le *Bulletin officiel* du canton du Valais, un avis débutant ainsi :

« Le Juge des Agettes, aux ayant-droits des propriétés inscrites au cadastre des Agettes au nom de Z... J..., commandant, de son vivant domicilié à Sion, actuellement, sans domicile connu, etc., etc. »

En police correctionnelle :

Le président interroge un pauvre homme prévenu de vagabondage.

— Avez-vous des moyens d'existence ?

— Oui, monsieur le président, j'ai encore l'estomac qui ne va pas mal.

Un de nos abonnés nous communique le mot suivant, entendu dans un bureau de recette :

Le commis, jeune commençant, cherchait depuis un quart d'heure une formule d'acte d'origine. Le patron, impatienté, lui demande ce qu'il fait : « Je trouve bien, lui répond l'employé, des formules pour *personnes mariées* et pour *personnes non mariées*, mais je n'en vois aucune pour *célibataires*. »

Un campagnard, veuf de sa première femme, de sa Thérèse qu'il avait tant aimée, se décida à en prendre une seconde. Au milieu du festin de noce,

dont il partageait sincèrement la joie, il se prit à dire en remplissant son verre : « Voilà une journée qui me fait plaisir, il ne manque ici que ma pauvre Thérèse. »

Quand les femmes vous écrivent : « Je ne sais pas si je vous aimerai ; — je ne vous aime plus ; — il ne dépend que de vous d'être aimé, etc., etc., » soyez sûr que vous êtes déjà aimé.

Quant elles vous écrivent : « Je vous aime toujours ; — je ne pense qu'à vous, etc., » ça commence à s'en aller.

Et quand elles vous disent : « Je vous embrasse comme je vous aime ; — à vous pour la vie ; à toi jusqu'à la mort, etc., » le sentiment se traduisant en formules, croyez seulement que vous n'êtes plus aimé.

A vingt ans, les femmes considèrent l'amour comme un mal qui fait plaisir jusqu'au moment où elles sont obligées d'avouer que c'est un plaisir qui fait mal.

---

### Recette.

*Nettoyage des dentelles noires.* — La dentelle noire, même la plus malpropre, redevient belle et reprend sa teinte noire, avec le procédé suivant : On plonge la dentelle dans du lait ; on l'y laisse pendant quelques minutes ; on la prend, on la presse dans la main, on la plonge dans un autre bain de lait, en continuant ainsi jusqu'à ce que le dernier bain de lait reste propre. On épingle ensuite la dentelle pour la laisser sécher, sans la repasser, ou bien on la repasse entre deux linges propres.

**La MUSIGENA**, dont les précédentes représentations ont laissé d'agréables souvenirs, donnera *samedi 19 courant*, dans la *Salle des Concerts du Casino-Théâtre*, une soirée littéraire et musicale. Le programme nous promet quelques moments de bonne gaieté et fait espérer pour nos jeunes amateurs une salle bien garnie. — Rideau à 7 1/2 heures.

---

### Charade.

Tout paraît renversé chez moi,  
Le laquais précède le maître,  
Le manant passe avant le roi,  
Le simple clerc avant le prêtre ;  
Le printemps vient après l'été,  
Noël avant la Trinité.  
C'en est assez pour me connaître.

*Prime*: un agenda à effeuiller.

---

### THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 13 janvier 1884.

(Admission des billets du dimanche.)

#### LES CHEVALIERS DU PINCE-NEZ

Grand vaudeville en deux actes.

#### La Grâce de Dieu,

drame en 5 actes, mêlé de chants.

ORDRE : 1° *La Grâce de Dieu* ; 2° *Les chevaliers*, etc.  
Bureau à 7 heures. — Rideau à 7 1/2 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C<sup>ie</sup>.